

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.
Comprend du texte en anglais.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

Vol. XII

MONTREAL, JUILLET 1893

No 3

SOMMAIRE.

AVIS.—ERRATA.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS:
Erection et délimitation de municipalités scolaires—
Nominations diverses, etc.—Diplômes octroyés par
l'Ecole Normale Jacques-Cartier—Bureau des Ex-
cath. de Montréal, Séance du 11 juillet courant—As-
sociation pharmaceutique de la province de Québec,
Séance du 6 juillet courant.—PÉDAGOGIE ET ENSEI-
GNEMENT : Devoirs de justice—Usage méthodique des
appareils cartographiques—Calcul mental—Exercices
de mémoire et de récitation—Dictées d'orthographe
usuelle—Phrases à corriger.—TRIBUNE LIBRE : Solu-
tion de problème.—LECTURE POUR TOUS : L'ortho-
graphe.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

AVIS.

Nous avons le plaisir d'annoncer aux lec-
teurs du Journal de l'Instruction publi-
que que cette feuille, dédiée à la classe
enseignante, va reprendre sa publication ré-
gulière et interrompue. Les causes qui en ont
rendu la publication irrégulière ont été iné-
vitables et indépendantes de notre volonté ;
c'est même avec chagrin que nous avons subi
les irrégularités et la suspension temporaire
d'une œuvre à laquelle nous tenons beaucoup.
Encore une fois, ces jours d'épreuve et de
contrariété ont pris fin : nous le disons avec
bonheur.

Les numéros qui auraient dû paraître
aux jours fixés, vont être publiés et distribués
sans retard, d'ici au 15 décembre, puis le
Journal reprendra sa publication régu-
lière, sans autre interruption.

A partir du présent numéro, le Journal
sera imprimé chez MM. C.-O. Beauchemin

et Fils; mais toute correspondance ou réclama-
tion, tout ce qui touche de loin ou de près au
Journal devra être adressé comme suit :—
M. l'Administrateur du Journal de l'Ins-
truction publique, boîte postale No 2030,
Montréal, Canada.

L'ADMINISTRATION.

ERRATA.

Livraison précédente, rapport de la 97^e
conférence des Instituteurs à l'Ecole Normale
J.-C., p. 36 :

Infestée au lieu de *infectée*, p. 42, 1ère col.,
ligne 11 ;

Profitable au lieu de *palpable*, p. 42, 1ère col.,
ligne 42.

L'avant-dernier paragraphe, p. 43, doit aussi
se lire comme suit :

*Vint ensuite la conférence de M. G. Robillard
sur l'enseignement primaire à la campagne et
les réformes scolaires.*

*Le conférencier, après avoir exposé ce qu'est l'en-
seignement primaire à la campagne, suggère diffé-
rentes réformes qui auraient certainement leur
utilité dans l'enseignement.*

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de
la Province, en date du 27 juin dernier (1893), de
nommer le révérend M. E.-F. Boudreault, com-
sairer d'écoles catholiques de Westbury, comté de
Compton, en remplacement de M. Pierre Ro-
berge, qui a quitté la municipalité.— *Gazette offi-
cielle*, 30 juin dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la
Province, par un ordre en conseil en date du 22

juin dernier (1893), de nommer le révérend M. Joseph Dupuy, curé de West-Farnham, comté de Missisquoi, membre du bureau des examinateurs de West-Farnham, en remplacement du révérend C. Bernard, qui a quitté la localité. — *Gazette officielle*, 30 juin dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la Province, par un ordre en conseil en date du 22 juin courant (1893), de détacher de la municipalité de Saint-Michel d'Yamaska, dans le comté d'Yamaska, les lots du cadastre de la paroisse d'Yamaska, Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 20, 21, 24, 25, 28, 29, 32, 33, 44, 45, 49, 50, 54, 55, 59, 60, 65, 66, 67, 68, 72, 73, 76, 77, 81, 82, 88 et 89.

Et de la municipalité scolaire de Saint-Michel d'Yamaska No 3, les lots du dit cadastre Nos 108 et 112, et annexer tous ces dits lots à la municipalité de Saint-François du Lac, paroisse dans le même comté, pour les fins scolaires. — *Gazette officielle*, 30 juin dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la Province, par un ordre en conseil en date du 24 juin dernier (1893), de détacher de la municipalité de Notre-Dame de la Victoire, dans le comté de Lévis, les lots Nos 238 et 239 du cadastre de la paroisse de Notre-Dame de la Victoire, et les annexer à la municipalité de Saint-Henri, dans le même comté, pour les fins scolaires, pour prendre effet le 1er juillet 1893. — *Gazette officielle*, 1er juillet courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la Province, par un ordre en conseil, en date du 23 juin dernier (1893), de détacher de la municipalité scolaire de la "Rivière-des-Prairies," comté d'Hochelega, le territoire comprenant les lots depuis le numéro trente-deux (32) au numéro cent dix-neuf (119), ces deux lots inclus, du cadastre de la paroisse de Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies, et l'ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Village de la Rivière-des-Prairies"; le reste de la dite paroisse formant une municipalité scolaire sous le nom de "Paroisse de la Rivière-des-Prairies". — *Gazette officielle*, 1er juillet courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la Province, par un ordre en conseil en date du 23 juin dernier (1893), de détacher de la municipalité de Notre-Dame du Saint-Rosaire de Saint-Hyacinthe, les lots du cadastre de la paroisse de Saint-Hyacinthe, depuis et y compris les Nos

1221 jusqu'à et y compris le No 1271, Nos 1247a, 1257a, 1267a, 1312a, 1285, 1297, jusqu'à et y compris le No 1405 et les lots du cadastre de la paroisse de La Présentation, depuis et y compris les Nos 497 jusqu'à et y compris le numéro 527, depuis et y compris le No 554 jusqu'à 618 et le No 558a, et les ériger en municipalité scolaire sous le nom de Saint-Thomas d'Aquin, dans le comté de Saint-Hyacinthe, à compter du premier de juillet 1893. — *Gazette officielle*, 1er juillet courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la Province, par un ordre en conseil en date du 23 juin dernier (1893), de détacher de la paroisse de Saint-Athanase, comté d'Iberville, les lots du cadastre depuis et y compris le No 369 jusqu'au No 396 inclusivement, de plus le No 386a, et les annexer, pour les fins scolaires, à Saint-Grégoire, dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le premier juillet prochain (1893). — *Gazette officielle*, 1er juillet courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la Province de Québec, par un ordre en conseil, en date du 1er juillet courant (1893), d'ordonner que les séances du bureau d'examineurs de Kamouraska aient, à l'avenir, lieu à Fraserville, comté de Témiscouata. — *Gazette officielle*, 8 juillet courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Attendu que les syndics des écoles dissidentes de la municipalité de Dundee, dans le comté de Huntingdon, ont laissé passer une année sans avoir d'école dans leur dite municipalité; qu'ils ne mettent pas la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, conformément à la loi; en conséquence, je donne avis qu'après trois publications consécutives dans la *Gazette officielle de Québec*, je recommanderai au lieutenant-gouverneur en conseil, que la corporation des syndics des dites écoles dissidentes pour la dite municipalité soit déclarée dissoute, dans le délai indiqué par la loi.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

Québec, 8 juillet 1893.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Sur rapport d'un comité de l'honorable Conseil exécutif en date du 30 juin 1893, approuvé par l'Administrateur de la Province, le 1er juillet 1893, le canton de Preston, comté d'Ottawa, a

été érigé en municipalité scolaire, sous le nom de "Preston," avec les mêmes limites qui sont assignées au dit canton par la proclamation du 27 juin 1893.—*Gazette officielle*, 15 juillet courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Sur rapport d'un comité de l'honorable Conseil exécutif, en date du 30 juin 1893, approuvé par l'Administrateur de la Province, le 1er juillet 1893, les lots numéros 6 à 33 inclusivement, du troisième rang, et les lots 1 à 33 inclusivement, quatrième rang du canton Egan, comté d'Ottawa, ont été détachés de la municipalité scolaire de Sainte-Philomène, et sont érigés en une municipalité scolaire distincte sous le nom de "Egan-Ouest."—*Gazette officielle*, 15 juillet courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Sur rapport d'un comité de l'honorable Conseil exécutif en date du 30 juin 1893, approuvé par l'Administrateur de la Province, le 1er juillet 1893, il a été détaché de la municipalité scolaire de Notre-Dame de Grâce Ouest, dans le comté d'Hochelega, pour les annexer à celle du "Village Turcot," dans le même comté, partie des numéros 180, 181 et 184, bornée au nord par le chemin de fer du Grand-Tronc et les numéros 185, 186 et 187, bornés au nord par le chemin du Coteau Saint-Pierre ou chemin de Lachine, pour les fins scolaires, et l'arrêté en conseil du deux octobre 1891, a été amendé en conséquence.—*Gazette officielle*, 15 juillet courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la Province, par un ordre en conseil en date du 8 juillet courant (1893), de révoquer l'arrêté en conseil du neuf de janvier 1874, et détacher de la municipalité scolaire d'Yamachiche, dans le comté de Saint-Maurice, la partie de territoire située au nord de la rivière Yamachiche, et s'étendant depuis la propriété de Zoël Bburassa inclusivement, jusqu'aux limites de la municipalité d'Yamachiche, et l'annexer à celle de Saint-Barnabé, dans le même comté, sans y comprendre toutefois le territoire décrit dans l'acte 47 Victoria, chapitre 40, de 1874.

Pour prendre effet le 1er juillet prochain 1894.—*Gazette officielle*, 15 juillet courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Sur rapport d'un comité de l'honorable Conseil exécutif en date du 30 juin 1893, approuvé par l'Administrateur de la Province, le 1er juillet 1893, les douze premiers lots des rangs 2, 3 et 4 du canton Hocquart, et les neuf premiers lots des rangs cinq et six du même canton, ont été détachés de la municipalité de Saint-Cyprien, dans le comté de Témiscouata, et annexés à la muni-

cipalité scolaire de Saint-Hubert, dans le même comté.—*Gazette officielle*, 15 juillet courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Sur rapport d'un comité de l'honorable Conseil exécutif, en date du 30 juin 1893, approuvé par l'Administrateur de la Province, le 1er juillet 1893, les lots 176, 176A et 176B, du cadastre de la paroisse de Montréal, ont été détachés de la municipalité du Coteau Saint-Pierre, comté d'Hochelega, et annexés pour les fins scolaires, à la municipalité de la Côte Saint-Luc, dans le même comté.—*Gazette officielle*, 15 juillet courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la Province, par un ordre en conseil, en date du 7 juillet courant (1893), de nommer M. Gaspard Lemoine, commissaire des écoles catholiques de la cité de Québec, en remplacement de M. E.-J. Angers, N. P., dont le terme d'office est expiré.—*Gazette officielle*, 15 juillet courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Sur rapport d'un comité de l'honorable Conseil exécutif, en date du 30 juin 1893, approuvé par l'Administrateur de la Province, le 1er juillet 1893, la paroisse canonique de Saint-Armand-Ouest, dans le comté de Missisquoi, avec les limites suivantes, savoir : bornée au nord par le township de Stanbridge, au sud par l'Etat de Vermont, à l'est par la ligne qui sépare Saint-Armand-Ouest, à l'est de Pigeon Hill, et à l'ouest par la Baie de Missisquoi, est érigée en municipalité scolaire distincte, pour les catholiques seulement, sous le nom de "Saint-Armand-Ouest."—*Gazette officielle*, 15 juillet courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Sur rapport d'un comité de l'honorable Conseil exécutif, en date du 30 juin 1893, approuvé par l'Administrateur de la province, le 1er juillet 1893, les lots Nos 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19, du douzième rang du canton de Wickham, ont été détachés de la municipalité de Wickham-Ouest, comté de Drummond, et annexés à la municipalité scolaire de Saint-Théodore d'Acton, comté de Bagot, moins la partie du lot No 14, maintenant occupée par F. X. Plante; la partie du lot No 16, occupée par Louis Roberge, et la partie du même lot No 16, occupée par Exilia Houle, qui continueront à faire partie de la municipalité scolaire de Wickham-Ouest.—*Gazette officielle*, 15 juillet courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur en date du 15 juillet courant, (1893), de nommer M.

L.-P. Auguste Darche, commissaire d'écoles de la municipalité de Saint-Joseph de Ham-Sud, comté de Wolfe, en remplacement de feu E.-S. Darche.—*Gazette officielle*, 22 juillet courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de Wickham-Ouest, comté de Drummond, pour les annexer à la municipalité scolaire de Saint-Théodore d'Acton, comté de Bagot, le territoire, suivant, savoir :

Dans le XIIe rang du canton de Wickham, depuis et y compris le lot No 11 jusqu'au lot No 19, inclusivement, excepté toutefois les terrains suivants, du dit XIIe rang qui sont situés sur le chemin de front du XIe rang du dit canton de Wickham, et qui devront être exclus de l'annexion demandée par la présente :

1° Le quart sud-est du lot No 14 appartenant à Charles Chevrette, comprenant cinquante acres de terre, plus ou moins, en superficie ;

2° Le quart centre nord-est du même lot, appartenant à François-Xavier Plante, comprenant cinquante acres de terre, plus ou moins, en superficie ;

3° La moitié nord-est de la moitié sud-est du lot No 16, appartenant à Exilia Grondin-Houle, comprenant cinquante acres de terre, plus ou moins, en superficie ;

4° La partie sud-est de la moitié nord-ouest du même lot, appartenant à Louis Roberge, comprenant cinquante acres de terre, plus ou moins, en superficie ;

5° Le bout nord-est des trois quarts sud-est du lot No 17, appartenant à Joseph Lafrance, comprenant soixante et dix acres de terre, plus ou moins, en superficie.—*Gazette officielle*, 22 juillet courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Ludger", le canton de Risborough, comté de Beauce, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme tel canton.—*Gazette officielle*, 22 juillet courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la province, par un ordre en conseil en date du 20 juillet courant (1893), d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Blaise," la nouvelle paroisse de Saint-Blaise, comté de Saint-Jean, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 6 octobre dernier, 1892.

Cette érection ne devant prendre effet que le premier juillet 1894.—*Gazette officielle*, 29 juillet courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité de Saint-Jérôme, comté de Matane, les lots suivants du cadastre, savoir : dans le 2e rang, depuis et y compris le lot No 362 jusqu'au No 388 inclusivement ; dans le 3e rang, depuis et y compris le lot No 547, jusqu'au No 557 inclusivement ; dans le 4e rang, depuis et y compris le lot No 559 jusqu'au No 574 inclusivement, et les annexer pour les fins scolaires, à canton "Tessier," dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).—*Gazette officielle*, 29 juillet courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Demande d'annexion de municipalité scolaire.

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Joseph de Ham-Sud, dans le comté de Wolfe, le lot numéro un et la moitié sud-ouest du lot numéro deux, du huitième rang de Ham, et annexer ce territoire à la municipalité de Saint-Adrien, dans le même comté, et rappelé l'arrêté en conseil du 20 mai 1888.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

Québec, 26 juillet 1893.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la province, par un ordre en conseil en date du 20 juillet courant (1893), d'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Abdon," dans le comté de Dorchester, le territoire désigné comme suit, savoir :

Dans le canton Ware, et borné au nord-ouest par la rivière Etchemin, qui sépare le dit canton Ware du canton Standon, au sud-ouest par la municipalité scolaire de Sainte-Germaine, au sud-est partie par la ligne qui sépare le lot No 10 du lot No 11, division primitive, dans les VIe et VIIe rangs, et partie par le canton Langevin, dans les VIIIe, IX, Xe, XIe, XIIe, XIIIe et XIVe rangs, et au nord-est par le canton Roux, dans le comté de Bellechasse, lequel territoire ainsi désigné et borné comprend dans ses limites les Nos 407 à 434 inclusivement, et 471 à 560 aussi inclusivement, du cadastre du dit canton Ware.—*Gazette officielle*, 29 juillet courant.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

Année scolaire 1892-93.

ÉCOLE ACADÉMIQUE :

M.M. Jean-Baptiste Angers,
Albert Charbonneau,
Hercule Longtin,
Adélaïde-Charles Miller,
Joseph Normandin,
Onésiphore Beaudin.

ÉCOLE MODÈLE :

MM. Jean-Baptiste Angers,
Zotique Guérin,
Adélard Lanctot,
Pierre-Sylvin Provost,
Amphile Thibault,
Arthur Jacotel,
Adélard Thérien,
Jean-Baptiste Drouin.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

MM. Joseph Denis,
Zépher Bourdeau,
J.-Angustin Daignault,
Léotable Dubuc,
Gonzague Ducharme,
Henri Généreux,
J.-Alexandre-Oscar Lanctot.

H.-A. VERREAU,
Principal.

Montréal, 5 juillet 1893.

Bureau des Examineurs catholiques
de Montréal.

MEMBRES DU BUREAU :

MM. U.-E. Archambault, président,
l'abbé J. Quinlivan, vice-présid.,
l'abbé A. Archambeault,
l'abbé J.-W. Duckett,
J.-G.-W. McGown,
W. Fahey,
A.-D. Lacroix, secrétaire.

Séance du 11 juillet 1893.

MEMBRES PRÉSENTS :

MM. U.-E. Archambault, président,
l'abbé J. Quinlivan, vice-présid.,
l'abbé A. Archambault,
l'abbé J.-W. Duckett,
J.-G.-W. McGown,
W. Fahey,
A.-D. Lacroix, secrétaire.

CANDIDATS BREVETÉS.

ACADÉMIE.

Note : Avec distinction.

M. Joseph-James Maguire, anglais.

ÉCOLE MODÈLE.

Note : Avec distinction.

MM. Louis-Arthur Olivier, français.
Elzéar Landry, "
Mlles Marie-Eugénie Bonin, "
Marie-Nathalie Hébert, "
Céphise Sévigny, "
Julie Lachapelle, "
Marie-Antoinette Duhamel, "
Alexandrine Gariépy, "
Rosine Bédard, "
Mary-Jane MacDonnell, anglais
Florida Bibaud, français et ang.
Augustine Grignon, fr. et anglais.
Philomène Lefebvre, français.
Marie-Délia Valois, "
Marie-Elvine Michaud, "
Antoinette Morache, "
et d'une manière satisfaisante, ang.

ÉCOLE MODÈLE.

Note : D'une manière satisfaisante.

Mlles Nettie Cheevers, anglais.
Cécilia McGillis, "
Marie-Elida Rondeau, français,
Mélina Mercier, "

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note : Avec distinction.

M. Alexandre Lalonde, anglais.
et d'une manière satisfaisante, français.
Mlles Azilda Pepin, français.
Yvonne Daoust, "
Margaret McAleer, anglais.
Stéphanie Bourque, français.
Esther De la Martellière, français.
et anglais.
Emélia Pilon, français.
Marie-Mathilde Coursol, "
Marie-Angéline Payette, "
Eulalie Charlebois, anglais.
Philomène Léveillé, français.
Mary-Elizabeth Leehy, anglais.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note : *D'une manière satisfaisante.*

Mlles Mary Moriarty,	anglais.
Anastasie Lachapelle,	français.
Antoinette Lauzon,	"
Imelda Denis,	"
Ortilie Beaucage,	"
Odile Lalande-dit-Latreille,	"
Marie-Anne Rolland,	"
Ernestine Guilbault,	"
Aldina Gauthier,	"
Marie-Louise Granger,	"
Justine-Délina Lebœuf,	"
Eugénie Séguin,	"
Alexina Vinet,	"
Margaret McSwiggan,	"

	Candidats qui ont réussi.	Candidats qui ont failli.	Total.
Académie.....	1	0	1
Ecole modèle.....	20	15	35
Ecole élémentaire.....	26	50	76
Totaux.....	47	65	112

Épreuves écrites.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

½ HEURE.

1. Quels temps sont formés du participe présent ?
2. Que remarquez-vous sur les verbes dont le participe présent est terminé en *yant* ?
3. Qu'y a-t-il à observer sur le participe passé du verbe bénir ?
4. Que remarquez-vous sur les verbes en *indre* et en *soudre* ?
5. Conjuguez au présent de l'indicatif et au futur simple les verbes : espérer, lever, peler, moudre, bouillir, absoudre.

GRAMMAIRE ANGLAISE.

½ HEURE.

1. Define the following, and give an example of each : verb, preposition, interjection, conjunction.
2. Decline the pronouns I, thou, he, it.
3. What are distributive pronouns, and name them ?
4. What are regular verbs ?
5. Write the imperfect tense and past participle of *eat, sing, buy, bake, cheat.*

DICTÉE FRANÇAISE.

1 HEURE.

Dis-moi qui tu fréquentes et je te dirai qui tu es. Si tu ne fuis la compagnie des méchants, crains leurs perfides enseignements. Aie pitié des malheureux, soulage les infortunés, sois doux et bon envers tous et tu acquerras une bonne réputation. Tu dis que je continue à vivre en homme insouciant ; mais toi, ne continues-tu pas à vivre de cette manière ? Avoue que tu blâmes ma conduite, parce que tu as pensé que je blâmerais la tienne. Je viens de l'armée, viens chez moi, je te conterai de bien belles choses. Ton frère se tut dès que je lui imposai silence. Si tu tues des oiseaux tu seras bien adroit. J'appartiens à une famille respectable ; apprends donc qui je suis, reconnais en moi ton maître et obéis-lui. Je te rends le respect que je dois à mon roi, rends-lui-en autant, et tu reconnaitras bientôt qu'il t'aime autant que tu l'aimes. Ces enfants se récréeront à la pêche qu'ils vont faire. Je te révèle mes secrets, mais tu ne les révéleras à personne.

DICTÉE ANGLAISE.

1 HEURE.

THE PRODIGAL SON.

A certain man had two sons. And the younger of them said to his father:

“ Father, give me the portion of substance that falleth to me.” And he divided unto them his substance. And not many days after, the younger son gathering all together, went abroad into a far country, and there wasted his substance by living riotously. And after he had spent all, there came a mighty famine in that country, and he began to be in want. And he went, and joined himself to one of the citizens of that country. And he sent him into his farm, to feed his swine : and he would fain have satisfied his appetite with the husks the swine did eat ; and no man gave unto him. And returning to himself, he said : “ How many hired servants in my father’s house have plenty of bread, and I here perish with hunger ! I will arise, and I will go to my father, and say to him : “ Father, I have sinned against heaven, and before thee ; I am not worthy to be called thy son ; make me as one of thy hired servants.” And rising up, he went to his father. And when he was yet a great way off, his father saw him, and was moved with compassion, and, running to him, fell upon his neck and kissed him. And the son said to him : “ Father, I have sinned against heaven, and before thee ! I am not now worthy to be called thy son.”

ART ÉPISTOLAIRE.

‡ HEURE.

1. Qu'est-ce que l'art épistolaire ?
2. Quelles doivent être les qualités générales du style épistolaire ?
3. Qu'est-ce qu'une lettre d'affaires ?
4. Comment doit-on écrire une lettre de refus ?
5. Que peut-on écrire sur une carte postale ?

COMPOSITION FRANÇAISE.

1 HEURE.

Lettre d'un débiteur à son créancier pour lui demander du délai.

HISTOIRE SAINTE.

‡ HEURE.

1. Qui fut le père d'Abimélech ? Quels furent les crimes de ce dernier et quelle fut sa mort ?
2. Quel fut le châtement du grand prêtre Héli ?
3. Racontez la défaite de Sennachérib devant Jérusalem.
4. Description générale du temple de Salomon.
5. Histoire de la destruction et de la ruine de Jérusalem par Titus.

HISTOIRE DU CANADA.

‡ HEURE.

1. Quand et par qui fut formée la compagnie des Cent-A-sociés ?
2. Quel fut le résultat de l'expédition de 1711 contre le Canada ?
3. Donnez la date et les conditions du traité d'Utrecht ?
4. Quel fut le plan d'attaque et quels furent les résultats de la guerre de 1812.
5. En quelle année fut formée la Confédération, et quelles sont les provinces qui en faisaient partie ?

ARITHMÉTIQUE.

1 HEURE.

I. J'avais les $\frac{3}{4}$ d'une pièce de drap, et j'ai vendu les $\frac{2}{3}$ de la pièce : combien en reste-t-il ?

Réponse : $\frac{1}{12}$.

Solution :

$$\begin{aligned} \frac{3}{4} &= \frac{27}{36} \\ \frac{2}{3} &= \frac{24}{36} \\ \frac{27}{36} - \frac{24}{36} &= \frac{3}{36} \end{aligned}$$

II. J'ai acheté $\frac{5}{8}$ de verge de coton à $\frac{5}{8}$ de 20 cents la verge, et j'ai donné en paiement $\frac{1}{8}$ de verge de drap à \$3 la verge : combien me revient-il ?

Réponse : \$0.08 $\frac{1}{2}$.

Solution :

$$\frac{5}{8} \text{ de } 2^0 = \frac{5}{8} \times \frac{5}{1} = \frac{25}{8}$$

$$\frac{25}{8} \times \frac{5}{8} = \frac{125}{64} = 10\frac{5}{64}$$

$$\frac{1}{8} \text{ de } 3^0 = 18\frac{3}{8} = 18\frac{3}{4} = 18\frac{9}{12}$$

$$18\frac{9}{12} - 10\frac{5}{64} = 08\frac{4}{12} = 08\frac{1}{3}$$

COMPTABILITÉ.

$\frac{1}{2}$ HEURE.

Montréal, 11 juillet 1893.

M. A. Rondeau

Acheté de M. J.-A. Debien

				\$	cts.
986	lbs	fromage	@ .12 $\frac{1}{2}$	123	25
1020	"	beurre	" .24	244	80
592 $\frac{1}{2}$	"	graisse	" .14	82	95
609 $\frac{1}{4}$	"	suif	" .15	91	46 $\frac{1}{4}$
17	barils	sel	" 1.70	28	90
96	doz	œufs	" .15 $\frac{1}{2}$	14	88
130	minots	avoine	" .90	117	00
				\$703	24 $\frac{1}{4}$

PÉDAGOGIE.

$\frac{1}{2}$ HEURE.

1. Quelles sont les principales qualités intellectuelles nécessaires à l'instituteur ?
2. Quels sont les fondements de la discipline scolaire ?
3. Quelles doivent être les relations du maître avec les élèves ?
4. Comment doit-on enseigner l'histoire du Canada ?
5. Quels sont les travaux que les élèves doivent faire à la maison ?

AGRICULTURE.

$\frac{1}{2}$ HEURE.

1. Quels avantages présente l'agriculture ?

2. Quelles sont les différentes matières qui peuvent servir d'engrais ?

3. Qu'est-ce que l'assolement ?

4. Quels sont les procédés employés pour nettoyer le grain ?

5. Quels sont les principaux travaux agricoles ?

LOI SCOLAIRE.

$\frac{1}{2}$ HEURE.

1. Comment se compose le Conseil de l'Instruction publique ?
2. Quels sont les visiteurs d'écoles pour toute la province ?
3. Par qui est nommé le secrétaire-trésorier d'une municipalité scolaire ?
4. Quels sont les devoirs d'un secrétaire-trésorier ?
5. Quels sont les fonctionnaires de l'enseignement primaire qui ont droit à une pension de retraite ?

HYGIÈNE.

$\frac{1}{2}$ HEURE.

1. Quelle est la nourriture la plus saine ?
2. Que penser des boissons enivrantes ?
3. Quand et comment faut-il prendre les bains ?
4. Quel est le meilleur système d'éclairage ?
5. Qu'est-ce que la ventilation ?

BIENSÉANCES.

$\frac{1}{2}$ HEURE.

1. Que prescrivent les bienséances relativement aux funérailles d'un parent, d'un ami ?
2. Que faut-il penser de l'usage des parfums ?
3. Quelles conditions sont requises pour aborder une personne sur la rue ?
4. Quels égards doit-on aux étrangers qui visitent une ville que l'on habite ?
5. Règles sur la manière de se tenir à table.

DESSIN.

½ HEURE.

Dessinez une feuille de trèfle.

“ “ “ d'étable.

“ “ valise.

“ “ roue.

“ “ chaise.

TRADUCTION.

½ HEURE.

Would you be glad if I gave you that book? Indeed, I would be.—If I wanted money would you lend me some? No, I would not.—Would you go to Chicago, if you had time? No, should I have time, I would not go.—Should your brother get angry with me, I will tell him his faults.—You ought to have done what your mother wished. I would have done it, if I could.—I wish I could have sent you the money that I had promised you. How much money would you want? I should want a few dollars only.

ÉCOLE MODÈLE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

½ HEURE.

1. De quel genre est le mot *hymne* ?
- Exemple.
2. Quand l'adjectif *possible* reste-t-il invariable ?
3. Comment s'accorde le verbe lorsque deux sujets sont unis par la conjonction *ou* ?
4. Que remarquez-vous sur l'accord des participes passés : *Excepté, supposé, attendu* ?
5. Comment s'accorde le participe passé suivi d'un infinitif ?

ORTHOGRAPHE FRANÇAISE.

CASCADE DU PONT D'ESPAGNE.

La cascade du pont d'Espagne est à huit milles de Cauterets et à mille cinq cents pieds au-dessus du niveau de la

mer. La voici, telle que je l'ai vue en août mil huit cent soixante-trois. Tout énorme, toute bruyante qu'elle est, nous sommes arrivés près d'elle avant de l'avoir aperçue, et cependant nous l'avions entendue mugir depuis près d'une demi-heure. Après avoir passé sur la rive droite du Gave, par un pont jeté entre deux roches saillantes, nous avons gravi, pendant quelque cinq minutes et demie, une pente tout escarpée qui monte au sommet d'une éminence ou monticule ; puis, tournant à droite, nous sommes descendus sur le pont d'Espagne, composé de quelques sapins, de quatre-vingts pieds de longueur. Le Gave de Gaube, descendant d'une gorge toute noire de sapins, s'élançait bondissant en cascades dans son lit de rochers accumulés ou brisés et se heurtant contre un flot de pierre qui porte quelques arbres verdoyants ; il se divise alors en deux bras, dont l'un, à demi caché derrière l'îlot, apparaît comme une longue ligne écumeuse et bouillonnante, tandis que l'autre bras, situé tout en face, coule assez tranquillement.

DICTÉE ANGLAISE.

1 HEURE.

ON THE LOOK OF A GENTLEMAN.

What it is that constitutes the look of a gentleman is more easily felt than described. We all know it when we see it ; but we do not know how to account for it, or to explain in what it consists. Ease, grace, dignity, have been given as the exponents and expressive symbols of this look ; but I would rather say, that an habitual self-possession determines the appearance of a gentleman. He should have the complete command not only over his countenance, but over his limbs and motions. In other words, he should discover in his air and manner a voluntary power over his whole body, which, with every inflexion of it, should

be under the control of his will. It must be evident that he looks and does as he likes without any restraint, confusion, or awkwardness. He is, in fact, master of his person, as the professor of an art or science is of a particular instrument; he directs it to what use he pleases and intends. Wherever this power and facility appear, we recognize the look and deportment of the gentleman, that is, of a person who by his habits and situation in life, and in his ordinary intercourse with society, has had little else to do than to study those movements, and that carriage of the body, which were accompanied with most satisfaction to himself, and were calculated to excite the approbation of the beholder.

LITTÉRATURE.

½ HEURE.

1. Qu'est-ce que le style tempéré ?
2. Qu'est-ce que l'hyperbole ? Exemple.
3. Qu'est-ce que l'apostrophe ?
4. Qu'est-ce qu'un conte ?
5. Qu'est-ce qu'une élogie ?

COMPOSITION FRANÇAISE.

1 HEURE.

Décrire les travaux de la campagne au printemps.

COMPOSITION ANGLAISE.

1 HEURE.

Faire la description de la procession Saint-Jean-Baptiste.

HISTOIRE DE FRANCE.

½ HEURE.

1. Combien de dynasties ont régné en France avant la Révolution, et quels en sont les noms et les fondateurs ?
2. Quelle fut l'origine de la lutte de Brunehaut et de Frédégonde ?

3. Quelles furent les conséquences de la répudiation d'Eléonore par Louis VII ?

4. Qu'entend-on par *Ligue du bien public* ?

5. Comment Louis-Philippe monta-t-il sur le trône et comment en fut-il chassé ?

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

½ HEURE.

1. Quels furent les rois de la dynastie normande proprement dite ?

2. Donnez un aperçu du règne de Henri VIII.

3. Comment mourut Charles I^{er} ?

4. Quels furent les avantages du traité d'Utrecht pour l'Angleterre ?

5. Quel a été le théâtre des principales guerres de l'Angleterre sous le règne de Victoria ?

ARITHMÉTIQUE.

1 HEURE.

I. J'ai acheté 640 verges d'indienne à 15 cts, et l'ai revendue à une réduction de 2½ % ; combien ai-je perdu ?

Réponse : \$2.40.

Solution :

$$640 \text{ verges} \times .15 = \$96.00$$

$$2\frac{1}{2}\% \text{ de } \$96. = \$2.40$$

II. Un billet de \$139.94 est payable dans neuf mois : quelle est sa valeur actuelle, l'escompte étant à 5% par an ?

Réponse \$134.88.

Solution :

$$\text{Montant de } \$1 = \$1.0375$$

$$\$139.94 \div \$1.0375 = \$134.88.$$

COMPTABILITÉ.

1 HEURE.

Journaliser les transactions suivantes :

Sold W. W. Hart, on his note, 30 days, mdse., \$175.

Bot. of W. W. Hart, on my note, 60 days, mdse., \$250.

W. W. Hart has paid his note, in cash, \$175.

Paid my note to W. W. Hart, in cash, \$250.

Sold J. H. Holmes mdse., \$450. Received in payment his note for \$250, and cash for the balance, \$200.

Bot. of J. H. Holmes mdse., \$500. Gave in payment my note for \$250, and cash for the balance, \$250.

Exchanged the above notes with Holmes, \$250.

ALGÈBRE.

½ HEURE.

I. Trouvez la valeur de x dans l'équation suivante :

$$4x - 20 = \frac{3x}{7} + \frac{110}{7}$$

Réponse : x = 10.

Solution :

$$4x - 20 = \frac{3x}{7} + \frac{110}{7}$$

$$28x - 140 = 3x + 110$$

$$28x - 3x = 110 + 140$$

$$25x = 250$$

$$x = 10.$$

II. Divisez $a^5 - x^5$ par $a - x$

Réponse : $a^4 + a^3x + a^2x^2 + ax^3 + x^4$.

Solution :

$$\begin{array}{r} a^5 - x^5 \\ a^5 - a^4x \\ \hline a^4x - x^5 \\ a^4x - a^3x^2 \\ \hline a^3x^2 - x^5 \\ a^3x^2 - a^2x^3 \\ \hline a^2x^3 - x^5 \\ a^2x^3 - ax^4 \\ \hline ax^4 - x^5 \\ ax^4 - x^5 \\ \hline \end{array}$$

MESURAGE.

½ HEURE.

I. La hauteur d'un mât planté sur le bord d'un étang est de 144 pieds, et la

largeur de l'étang est de 252 pieds : quelle sera la longueur d'une ligne, partant du sommet du mât jusqu'au bord opposé de l'étang ?

Réponse : 290.24 pieds.

Solution :

$$144^2 = 20736$$

$$252^2 = 63504$$

$$20736 + 63504 = 84240$$

$$\sqrt{84240} = 290.24.$$

II. Quelle est la surface d'un triangle dont les côtés égalent 20, 30 et 42 verges ?

Réponse : 276.66.

Solution :

$$20 + 30 + 42 = 92$$

$$92 \div 2 = 46$$

$$46 - 20 = 26$$

$$46 - 30 = 16$$

$$46 - 42 = 4$$

$$46 \times 26 \times 16 \times 4 = 76544$$

$$\sqrt{76544} = 276.66.$$

PÉDAGOGIE.

½ HEURE.

1. Que faut-il observer dans le choix de l'emplacement d'une école ?

2. Quelle dimension doit avoir une classe ?

3. Quelles sortes de tables et de bancs sont préférables dans une école ?

4. Quels sont les objets que l'on doit trouver dans une classe ?

5. Quels sont les objets qui doivent se trouver dans chaque école ?

AGRICULTURE.

½ HEURE.

1. Quelles sont les plantes les plus cultivées en Canada ?

2. Quelles sont les substances qui composent un sol ?

3. Moyens d'améliorer une terre.

4. Quelles sont les conditions d'un bon labourage ?

5. Soins hygiéniques qu'on doit donner aux animaux.

LOIS SCOLAIRES.

1. Quelles sont les propriétés qui sont exemptes de payer les cotisations scolaires ?

2. Que comprend le fonds des écoles dans chaque municipalité ?

3. Qu'est ce qui est interdit aux commissaires d'écoles ?

4. Qui est éligible comme commissaire d'écoles ?

5. Qui peut voter aux élections des commissaires d'écoles ?

HYGIÈNE.

½ HEURE.

Quelles sont les principales lois d'hygiène relatives

1. Aux vêtements ?
2. A la nourriture ?
3. A la propreté ?
4. A l'habitation ?
5. Aux cas d'épidémie ?

BIENSÉANCES.

½ HEURE.

Comme pour école élémentaire.

DESSIN.

½ HEURE.

1. Dessinez une église.
2. Un pont.

TRADUCTION.

½ HEURE.

A quelle heure se lève maintenant le soleil ? Il ne se lève pas avant 5 heures. Il fait mauvais depuis trois jours ; pensez-vous que cela durera encore longtemps ? Je ne pense pas. Ce ne sont pas toujours ceux qui se plaignent le

plus qui sont le plus à plaindre. Quand votre frère doit-il vous écrire ? Il nous a dit en partant qu'il nous écrirait aussitôt qu'il serait arrivé. Combien cette étoffe se vend-elle la verge ? Elle se vend trois chelins la verge. Comment payez-vous par semaine pour votre loyer ? Je ne paie que deux piastres par semaine. Nous avons mis votre père à même de connaître la vérité. Ne voulez-vous pas prendre une tasse de thé ? Je viens de prendre mon thé.

ACADÉMIE.

GRAMMAIRE ANGLAISE.

½ heure.

Questions orales.

DICTÉE ANGLAISE.

1 HEURE.

Memory and Hope.

Hope is the leading string of youth ; memory the staff of age. Yet for a long time, they were at variance and scarcely ever associated together.

Memory was almost always grave ; nay, sad and melancholy. She delighted in silence and repose, amid rocks and waterfalls, and whenever she raised her eyes from the ground it was only to look back over her shoulder. Hope was a smiling, dancing, rosy boy with sparkling eyes and it was impossible to look upon him without being inspired by his gay and sprightly buoyancy. Wherever he went, he diffused gladness and joy around him ; the eyes of the young sparkled brighter than ever at his approach, old age, as it cast its dim glances at the blue vault of heaven, seemed inspired with new vigor ; the flowers looked more gay, the grass more green, the birds sung more cheerily and all nature seemed to sympathize in his gladness. Memory was of mortal birth, but hope partook of immortality.

One day they chanced to meet, and Memory reproached Hope with being a deceiver. She charged him with deluding mankind with visionary, impracticable schemes and exacting expectations that led only to disappointment and regret, with being the ignis fatuus of youth, and the scourge of old age. But Hope cast back upon her the charge of deceit, and maintained that the pictures of the past were as much exaggerated by Memory as were the anticipations of Hope. He declared that she looked at objects at a great distance in the past, he, in the future; and that this distance magnified every thing. Let us make the circuit of the world "said he" and try the experiment. Memory reluctantly consented and they went their way together.

LITTÉRATURE.

½ HEURE.

Comme pour école modèle.

COMPOSITION

1 HEURE.

Eloge de Jules César.

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

½ HEURE.

1. Histoire de l'indépendance des États-Unis.
2. Noms des présidents des États-Unis depuis Washington ju-qu'à nos jours.
3. Guerre de 1812.

HISTOIRE UNIVERSELLE.

1 HEURE.

1. Récit abrégé du règne de Cyrus.
2. Quel fut le résultat des guerres puniques?

3. Quels furent les hommes les plus remarquables du siècle d'Auguste?
4. Histoire de Socrate.
5. Histoire du schisme grec.

COSMOGRAPHIE.

½ HEURE.

- I. Qui a le premier démontré la rotation de la terre?
- II. Donnez quelques preuves de la rotation de la terre.
- III. Qu'est-ce que les équinoxes?
- IV. Qu'est-ce que les solstices?
- V. Qu'est-ce qu'un jour solaire vrai et un jour solaire moyen?

ARITHMÉTIQUE.

1 HEURE.

- I. Quelle est la différence entre l'intérêt et l'escompte de \$540 à 6 % pour 6 ans et 10 mois?

Réponse : \$64 37.

Solution :

$$\begin{aligned}
 & \$540 \times .06 \times 6\frac{2}{3} = \$221.40 \text{ int.} \\
 & \$1.00 \times .06 \times 6\frac{2}{3} = .41c, \$1 + .41c = \$1.41 \\
 & \$540 \div 1.41 = 382.978, \text{ valeur présente} \\
 & \$540 - 382.978 = 157.022, \text{ escompte} \\
 & \$221.40 - \$157.022 = \$64.378.
 \end{aligned}$$

- II. On a acheté au prix de 35 centins la livre un nombre de livres de graine de lin qui est tel, que les $\frac{2}{3}$ du cube de ce nombre égalent 25509168: combien devra-t-on déboursier?

Réponse : \$170.10.

Solution :

$$\text{Le cube} = 25509168 \div \frac{2}{3} = 114791256$$

$$\sqrt[3]{114791256} = 486 \text{ lbs.}$$

$$486 \text{ lbs à } 35 \text{ cts} = \$170.10.$$

COMPTABILITÉ.

1 HEURE.

Montreal, May 1st, 1890.

Montreal, May 1st, 1890.

Dr. Cr.

Commenced business with the following Ressources :	
Cash on hand	5000 00
Merchandise per Inventory	6000 00
—————2—————	
Bought of Hunt & Co. on my note at 30 days 20 Bags Rio Coffee 300 lbs @ 20 cts.	600 00
—————3—————	
Sold I. H. Kelly on his note at 30 days, 10 Bags Rio Coffee 1500 lbs @ 30 cts.	450 00
—————4—————	
Sold Martin & Douglas on a/c, 50 Quarter Bbls Buckwheat Flour @ 20 cts.	1000
—————6—————	
Accepted H. Dowes & Co., draft on me @ 30 days in favor Geo. S. Eaton for	100 00
—————7—————	
Discounted our note of 2nd, favor Hunt & Co.	
Amount of note	600
Paid cash	597 50
Discount	2 50
—————"—————	
Received of I. H. Kelly for his note	
Cash for amount of note	450 00
Interest due on the same	50
—————10—————	
Discounted our acceptance favor H. Dowes & Co. of 6th instant	
Paid cash	100 00
Less discount.	99 50
—————12—————	
Sold Ansel Edwards our draft on Martin & Douglas at 30 days for amount of a/c	
Received in payment cash	995 00
Less discount	5 00

1	Cash		5000	
1	Mdse	Dr.	6000	
1		To Stock		11000
		—————2—————		
1	Mdse	Dr.	600	
1		To Bills Pay.		600
		—————3—————		
1	Bills Rec.	Dr.	450	
1		To Mdse		450
		—————4—————		
2	Martin & Douglas	Dr.	1000	
1		To Mdse		1000
		—————6—————		
2	H. Dowes & Co.	Dr.	100	
1		To Bills Pay.		100
		—————7—————		
1	Bills Pay.	Dr.	600	
1		To Cash		597 50
2		Interest		2 50
		—————"—————		
1	Cash	Dr.	450 50	
1		To Bills Rec.		450
2		Interest		50
		—————10—————		
1	Bills Pay.	Dr.	100	
1		To Cash		99 50
2		Interest		50
		—————12—————		
1	Cash		995	
2	Interest	Dr.	5	
2		To Martin & Douglas		1000

Dr.		STOCK.				Cr.				
1890 May	13	To Loss and Gain.....	2 l.	5151	50	1890 May	1	By Sundries.....	1	11000
"	"	" Balance.....	2 l.	5848	50					
				11000	00					11000

Dr.		CASH.				Cr.					
1890 May	1	To Stock.....	1	5000		1890 May	7	By Bills Pay.....	1	597	50
"	7	" Sundries.....	1	450	50	"	10	" " Pay.....	1	99	50
"	12	" M. & Douglas....	1	995		"	13	" Balance.....	2 l.	5748	50
				6445	50					6445	50

Dr.		MDSE.				Cr.				
1890 May	1	To Stock.....	1	6000		1890 May	3	By Bills Rec..	1	450
"	2	" Bills Pay.....	1	600		"	4	" Mart. & Douglas..	1	1000
				6600		"	13	" Loss & Gain.....	2 l.	5150
										6600

Dr.		BILLS PAY.				Cr.				
1890 May	7	To Sundries.....	1	600		1890 May	2	By Mdse.....	1	600
"	10	" Sundries.....	1	100		"	6	" H. Doves & Co...	1	100
				700						700

Dr.		BILLS REC.				Cr.				
1890 May	3	To Mdse.....	1	450		1890 May	7	By Cash.....	1	450

Dr.		MARTIN & DOUGLAS.				Cr.				
1890 May	4	To Mdse.....	1	1000		1890 May	12	By Sundries.....	1	1000

Dr.		H. DOWES & CO.				Cr.				
1890 May	6	To Bills Pay.....	1	100		1890 May	13	By Balance.....	2 l.	100

Dr.		INTEREST.				Cr.					
1890 May	12	To Mart. & Douglas..	1	5		1890 May	7	By Bills Pay.....	1	2	50
				5		"	10	" Cash.....	1	50	50
						"	10	" Bills Pay.....	1	50	50
						"	13	" Loss & Gain.....	2 l.	1	50
										5	

Dr.		LOSS & GAIN.				Cr.					
1890 May	13	To Mdse.....	1 l.	5150		1890 May	13	By Stock.....	1 l.	5151	50
"	"	" Interest.....	2 l.	1	50					5151	50
				5151	50						

Dr.		BALANCE.				Cr.					
1890 May	13	To Cash.....	1 l.	5748	50	1890 May	13	By Stock.....	1 l.	5848	50
"	"	" H. Doves & Co...	2 l.	100						5848	50
				5848	50					5848	50

ALGÈBRE.

 $\frac{1}{2}$ HEURE.

I. Il y a deux nombre tels, que si l'on additionne 3 fois le plus grand à $\frac{1}{3}$ du plus petit, la somme sera 36 ; et si de 6 fois le plus petit on soustrait 2 fois le plus grand, et que l'on divise le reste par 8, le quotient sera 4. Quels sont ces nombres ?

*Solution :**Réponse :* 11 et 9.

Soit x = grand nombre
 y = petit " "

$$\left. \begin{array}{l} \text{Alors } 3x + \frac{y}{3} = 36 \\ \frac{6y - 2x = 4}{8} \end{array} \right\} \text{ou} \begin{array}{l} 9x + y = 108 \\ 6y - 2x = 32 \end{array}$$

Mult. l'équation (1) par 6 = $6y + 54x = 648$
 Soustrayez l'équation (2) $6y - 2x = 32$

$$\hline 56x = 616$$

$$x = 11.$$

$$y = 108 - 9x = 108 - 99 = 9.$$

II. J'ai une certaine fraction telle, que si j'ajoute 3 à son numérateur, sa valeur sera un $\frac{1}{2}$; et si je soustrais 1 de son dénominateur, sa valeur sera $\frac{1}{3}$.

Quelle est cette fraction ?

$$\text{Réponse : } \frac{4}{21}$$

Solution :

$$\left. \begin{array}{l} \text{Soit } x = \text{numérateur} \\ y = \text{dénominateur} \end{array} \right\} = \frac{x}{y}$$

$$\left. \begin{array}{l} \text{Alors } \frac{x+3}{y} = \frac{1}{2} \\ \frac{x}{y-1} = \frac{1}{3} \end{array} \right\} \text{ou} \begin{array}{l} 3x+9=y \\ 5x=y-1 \end{array}$$

Par transposition $y - 3x = 9$

$$\frac{y - 5x = 1}{2x = 8}$$

$$x = 4$$

$$y = 1 + 5x \text{ ou } y = 21.$$

MESURAGE.

 $\frac{1}{2}$ HEURE.

I. Quelle est la surface entière d'un prisme rectangulaire dont la base est de 3 ver. par 4, et la hauteur 5 ver. ?

Réponse : 94 ver. car.*Solution :*

$$(4 \times 2) + (3 \times 2) = 14, 14 \times 5 = 70 \\ 70 + (4 \times 3 \times 2) = 94 \text{ ver.}$$

II. Quelle est la solidité d'un prisme hexagonal dont chaque côté mesure 3 pieds et la hauteur 15 pieds ?

Réponse : 350.740 pieds cubes.*Solution :*

$$3^2 \times 2.5980762 \times 15 = 350.740.$$

TRIGONOMÉTRIE.

 $\frac{1}{2}$ HEURE.

1. Qu'est-ce que la trigonométrie ?
2. Quels sont les six éléments d'un triangle ?
3. Quand est-ce qu'un triangle est déterminé ?
4. Sur quoi repose la solution d'un triangle ?
5. Qu'appelle-t-on lignes trigonométriques ?

PHYSIQUE.

- I. Quel est l'objet de l'acoustique ?
- II. Quelle est la cause du son ?
- III. Qu'est-ce que la lentille ?
- IV. Expliquez le phénomène de la vision.
- V. Qu'arrive-t-il lorsqu'un corps chargé d'électricité positive est mis en contact avec un corps chargé d'électricité négative ?

CHIMIE.

- I. Qu'est-ce que l'analyse chimique?
- II. Qu'est-ce que l'affinité?
- III. Qu'est-ce qu'un oxyde et comment divise-t-on les oxydes?
- IV. Expliquez la combustion.
- V. Quels sont les gaz qui composent l'air atmosphérique et dans quelles proportions y entrent-ils?

HISTOIRE NATURELLE.

Géologie : Comment ont été formés les terrains d'alluvion ?

Minéralogie : Qu'est-ce que les cristaux ?

Zoologie : Qu'est-ce que les pachydermes, les ruminants? Comment divise-t-on les carnassiers ?

Botanique : Définissez la corolle, le calice, les étamines.

PHILOSOPHIE.

1. Quelles sont les règles du syllogisme ?
2. Quels sont les critères intrinsèques et extrinsèques de la vérité ?
3. Réfutez le darwinisme.
4. Prouvez que Dieu existe et qu'il n'y a qu'un Dieu.
5. Quelles sont les sources de la moralité des actes humains ?

École Montcalm, }
ou
370, Saint-André. }

A.-D. LACROIX,

Secrétaire.

L'Association pharmaceutique de la province de Québec.

EXAMEN ÉCRIT PRELIMINAIRE.

Montréal, 6 juillet 1893.

N. B.—1. Ecrivez sur un côté du papier seulement.

2. Numérotez et lettrez vos réponses de sorte qu'elles correspondent aux questions imprimées.

3. Comptez les feuilles de papier dans leur ordre naturel.

4. Ayez soin de ne pas commencer à traiter un sujet sur la même feuille que vous avez employée pour un autre sujet, et pliez chaque sujet séparément en mettant votre nom et le nom du sujet traité à l'endos.

ENGLISH FOR FRENCH CANDIDATES.

Traduisez en français.

There are several good and legitimate methods of advertising, of which the two most general are the circular and the newspaper.

Traduisez en anglais.

Mais ne vois-tu pas que la vengeance s'est jointe à l'ambition pour me jeter dans cette extrémité J'ai voulu que le roi se repentît de m'avoir traité si mal.

ARITHMÉTIQUE.

1. Combien y a-t-il de pouces cubes dans un bloc de pierre de 3 verges 1 pied 7½ pouces de long, de 1 verge 4½ pouces de large, et de 2 pieds 7½ pouces d'épais?

2. Additionnez, et donnez la réponse en décimales : $\frac{3}{4}$, $\frac{4}{16}$, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{16}$.

3. Convertissez en fractions ordinaires et donnez le résultat de $.25 + 12.05 - .125 \times .00075$.

4. A meurt et laisse 5% de son argent à un ami, 10% pour des charités, 2½% à son frère, $\frac{1}{4}$ de la balance à sa femme, et le reste à son fils qui reçoit \$3 392.40. Combien d'argent A a-t-il laissé ?

5. A 7½% par an, l'intérêt sur une somme d'argent pendant 5 mois est de \$65.00. Trouvez quelle est la somme mise à intérêt.

GRAMMAIRE.

1. Corrigez les fautes d'orthographe et de ponctuation qui se trouvent dans les quelques lignes qui suivent :—

La mémoire est souvent prise par le vulgaire pour le sens et entendement c'est

a tort car et par raison et par expérience l'excellence de l'un est ordinairement avec la faiblesse de l'autre.

2. Analysez grammaticalement la phrase suivante:—

Je comprends que tu es fâché contre moi.

3. Ecrivez le participe passé masculin singulier de chacun des verbes suivants: devoir, redevoir, mouvoir.

4. Qu'est-ce qu'une préposition? Donnez un exemple.

5. Quand reconnaît-on qu'un nom est un verbe?

GÉOGRAPHIE.

1. Où sont les caps suivants: Farewell, Bathurst, Sable, Race, Flattery, Cod, Hatteras, Clear, Trafalgar, Finistère?

2. Où sont les villes suivantes: Edimbourg, Cambridge, Glasgow, Birmingham, Belfast, Varsovie, Cologne, Hambourg, Anvers, Lyon?

3. Où sont les îles suivantes: Sumatra, La Nouvelle Zélande, les Philippines, Chypre, la Manche, Candie, Anglesey, Islande, Anticosti, Bahama?

4. Nommez trois célèbres volcans, et dites où ils sont situés.

5. Quels Etats touchent le golfe du Mexique, et lesquels des Etats-Unis touchent l'océan Atlantique?

LATIN.

Translate.

1. His rebus adducti, et auctoritati Orgetorigis permoti constituerunt ea quæ ad proficiscendum pertinerent comparare; jumentorum et carrorum quam maximum numerum coemere, sementes quam maximas facere, ut in itinere copia frumenti suppeteret; cum proximis civitatibus pacem et amicitiam confirmare. Ad eas res conficiendas biennium sibi satis esse duxerunt, in tertium annum profectionem lege confirmant. Ad eas res conficiendas Orgetorigis deligitur. Is sibi legationem ad civitates suscepit.

2. Ecrivez au comptet un nom de chacune des déclinaisons suivantes: la seconde, la troisième et la cinquième, les noms devant être pris des extraits pour traduction.

3. Donnez les parties principales de Pertino, Deligo, Confirmo, Duco.

4. Quelles parties des verbes sont Per-

tinèrent, Confirmare, Duxerunt, Deligitur?

5. A quels verbes appartiennent Permoti, Facere et Suscepit?

HISTOIRE.

1. En quelle année Napoléon I^{er} est-il né? Où et en quelle année est-il mort?

2. Qui était le mari de la reine Victoria?

3. Qu'est-ce que la France perdit par le traité d'Utrecht?

4. Qui a découvert le Mississipi?

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

Devoirs de justice (1).

Ne pas porter atteinte à la réputation d'autrui.
De la calomnie.—De la médisance.

SOMMAIRE.—De la bonne réputation et des avantages qu'elle nous procure.—
De la mauvaise réputation et du mal qu'elle nous fait.

DIALOGUE PRÉPARATOIRE.

—Dites-moi, Jean, outre la vie, la liberté, la propriété, n'y a-t-il pas encore d'autres biens précieux?

—Je ne crois pas, Monsieur.

—Réfléchissez. Ne peut-on nuire à autrui, sans le tuer, le maltraiter ou le voler, sans toucher à sa personne ou à ses biens?

—Je ne vois pas comment.

—Seriez-vous bien aise qu'on vous fit passer pour un voleur, alors que vous n'avez commis aucun vol?

—Non, Monsieur assurément.

—Celui qui répandrait ces bruits sur votre compte ne vous ferait-il aucun mal?

—Si, Monsieur.

—Cependant il ne vous aurait ni tué, ni maltraité, ni volé. A quoi donc aurait-il porté atteinte?

—A ma réputation.

—Nous y voilà: à votre réputation.
—Vous tenez donc à avoir une bonne réputation?

Voir *Journal de l'Instruction publique*, vol. XI, p. 265.

--Oui, Monsieur.

--C'est donc un grand bien qu'une bonne réputation ?

--Certainement, Monsieur.

--Pourquoi ? Examinons ensemble.

Est-ce qu'on recherche ceux qui ont une mauvaise réputation ?

--Non, Monsieur, au contraire on les évite.

--On les fuit, on les tient à distance ; personne ne se soucie d'entrer en relations avec eux, ni de les recevoir dans sa famille ; pourquoi ?

--Parce qu'ils donnent le mauvais exemple.

--Bien, et parce qu'on s'en défie. Irez-vous chez un marchand qui passe pour vendre à faux poids ?

--Je m'en garderai bien.

--Entreprenez-vous une affaire avec un homme qui passe pour un fripon ?

--Non, Monsieur, je craindrais d'être dupe.

--Préférez-vous volontiers de l'argent à celui qui a la réputation de ne jamais payer ses dettes ?

--Volontiers ? Non, Monsieur.

--Ainsi, quand un homme a une mauvaise réputation, on le méprise on fuit son intimité, son commerce ; on ne veut avec lui aucune relation ni de société, ni d'intérêts. C'est donc un bien précieux qu'une bonne réputation, puisqu'en la perdant on perd à la fois l'estime et la confiance de ses semblables ; mais celui qui nous ôte la réputation, nous fait perdre plus encore. Croyez-vous en effet que l'on puisse aimer beaucoup les personnes qu'on méprise ?

--Non, Monsieur.

--Non, le mépris refroidit l'affection et finit par l'éteindre. D'un autre côté, pensez-vous que l'on puisse vivre heureux sans l'affection de ses parents, de ses proches, de ses semblables ?

--Non, Monsieur, ce n'est pas possible.

--Non, la vie est triste et amère pour qui n'est aimé de personne. Ainsi nous perdre de réputation, c'est nous rendre malheureux ; bien plus, c'est nous empêcher de devenir meilleurs. Vous allez comprendre : quand votre conduite est bonne, ne vous attire-t-elle pas des témoignages d'estime ?

--Oui, Monsieur ; elle nous vaut l'approbation, les éloges, les encouragements de nos parents et de nos maîtres.

--Et ces témoignages ne vous excitent-ils pas à bien faire, à mieux faire ?

--Oui, Monsieur, sans doute.

--Et celui qu'on méprise peut-il encore espérer ces témoignages ?

--Non, Monsieur, à coup sûr.

--Avec l'estime il a donc perdu un stimulant au bien, et, se sentant méconnu, méprisé, il peut se dégoûter de la vertu. L'on est donc bien coupable de porter atteinte à la réputation d'autrui, puisque du même coup on l'atteint dans sa fortune, dans son avenir, dans son bonheur et dans sa valeur morale.

RÉSUMÉ.—LEÇON.

-- Parmi les biens les plus précieux il faut encore compter la réputation. Une bonne réputation nous vaut l'estime et la confiance ; une mauvaise réputation inspire le mépris et la défiance. On évite, on fuit les gens mal famés ; on ne veut avoir avec eux aucune relation ni de société, ni d'affaires. Une mauvaise réputation enlève au marchand ses pratiques ; à l'ouvrier son travail ; à l'avocat, au médecin, leurs clients ; à l'employé, au fonctionnaire elle peut faire perdre leurs places, leurs emplois ; il n'est personne enfin dont elle ne ruine ou ne compromette la fortune et l'avenir.

-- Mais elle n'est pas seulement préjudiciable à nos intérêts matériels, elle nous atteint dans notre bonheur, elle est un obstacle à notre amélioration morale. En effet l'homme ne peut vivre heureux sans l'affection de ses parents, de ses proches, sans la sympathie de ses semblables ; pour celui qui n'est aimé de personne, la vie n'est qu'un fardeau, et souvent qu'un supplice. Or une mauvaise réputation engendre le mépris, et le mépris tue l'affection et la sympathie ; on ne peut aimer véritablement ceux qu'on méprise.

-- L'estime des autres ne nous rend pas seulement plus heureux, elle contribue à nous rendre meilleurs. En effet, l'approbation, les éloges, tous les témoignages d'estime nous excitent à bien faire, à mieux faire ; ils sont pour nous des stimulants d'amélioration morale. Or celui qui nous fait perdre la réputation, nous enlève du même coup les témoignages d'estime ; car on ne peut n'approuver ni louer, ni encourager ceux qui passent pour mal faire. Vous voyez donc combien la réputation est chose précieuse,

nécessaire, et combien sont coupables ceux qui ne craignent pas d'y porter atteinte.

Proverbes.—Pensées.—Maximes.

1. Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.
2. L'estime est aussi nécessaire au bonheur que l'air pur à la santé.
3. L'honnête homme tient plus à l'honneur qu'à l'argent.
4. Dire du mal, c'est faire du mal.
5. Les mauvaises paroles sont de mauvaises actions.

A. VESSIOT.

Usage méthodique des différents appareils cartographiques.

La géographie, ayant pour but la description de la surface de la terre, est préalablement une science d'observation. Il s'ensuit que l'enseignement de cette science sera d'autant plus parfait qu'il parlera davantage et plus exactement aux yeux.

De cette considération fondamentale découlent les règles suivantes :

1° Les premières notions géographiques doivent s'acquérir sur le terrain par l'observation effective, par l'examen orographique et hydrographique de la localité et des environs, en rapportant aux accidents géographiques locaux la définition des termes généraux en usage dans la science ;

2° L'étude de la géographie locale et de la nomenclature générale se complètera par l'examen d'un paysage réel ou fictif, représentant en relief le plus grand nombre possible de faits géographiques, et ce à mesure que besoin en sera dans la ou les leçons subséquentes.

Comme application, on représentera ou on fera représenter en relief (argile, sable ou ciment) dans la cour et dans des dimensions suffisantes, les notions étudiées sur la nature même.

Puis viendra le tracé des contours de

ce relief, d'après le relief même. Vérification ou contrôle de ce tracé sera fait sur la carte proprement dite, qui servira, après explications, au tracé définitif ou à la compréhension complète du travail fait par le maître au tableau, sous les yeux des enfants qui imitent.

Ce rapide aperçu, visant spécialement le degré inférieur, indique dans quel ordre il convient d'employer les différents appareils cartographiques dont dispose aujourd'hui toute école bien outillée (cartes d'atlas, cartes murales, cartes dessinées par les élèves, reliefs, globes, etc.).

A l'observation directe de la nature succèdera l'étude sur relief, image réduite du réel, puis le tracé, la représentation de ce relief, sur une surface plane, c'est-à-dire la carte faite par l'élève, qui comparera son travail à la carte modèle, imprimée ou tracée par le maître. Lecture de cette carte et tracé exact ou suffisamment exact d'après le travail du maître.

Pour enseigner les premières notions de la sphère terrestre, il est indispensable de montrer le globe d'abord, puis d'employer une sphère ardoisée noire sur laquelle l'instituteur trace à la craie, à mesure qu'il les expose par la parole, les différents cercles, les grandes divisions, les voyages célèbres indiqués au programme. L'attention des enfants est ainsi fortement sollicitée sur l'objet direct de la leçon et la netteté des idées se fait plus lumineuse.

Le comté, la province, etc., s'étudient d'après le même esprit que le lieu natal, l'instituteur travaillant avec les élèves, les aidant, les dirigeant dans le modèle des reliefs, comme dans le tracé des cartes.

Pour les différentes provinces, les pays de l'Europe et les autres parties du monde, on pourra se contenter des cartes, les élèves étant alors suffisamment formés à leur lecture. Ici, nous pensons que dans la plupart des cas, il est préférable

d'employer d'abord le tableau-carte, c'est-à-dire la carte tracée sous les yeux des élèves, à la craie, au tableau noir, par le maître qui y fait figurer les notions géographiques, en même temps qu'il les enseigne oralement. La vue et l'esprit sont plus distinctement et plus fortement impressionnés : l'élève considère chaque détail isolément, en saisit plus nettement la signification, la configuration, la direction ou la situation. La carte se complète à mesure que les leçons se succèdent ; finalement elle forme un tout dont aucun détail ne lui est inconnu.

Le rôle de la carte murale ou de la carte d'atlas est alors tout marqué : exercer les élèves à y reconnaître et à y lire les détails figurés isolément au tableau-carte. C'est sur les cartes d'atlas que l'élève doit étudier sa leçon ; c'est par les cartes qu'il doit prouver au maître qu'il la possède. Pour cela, il tracera de mémoire les cartes ou parties de cartes en y plaçant toutes les indications qui sont demandées. Ces cartes seront tracées sur l'ardoise, sur le papier, parfois sur les cartes muettes dont l'école dispose.

Les cartes muettes permettent aussi de faire des répétitions récapitulatives et de constater le résultat d'une série de leçons, tout en gravant plus profondément les notions géographiques dans la mémoire des élèves.

P. HENRY.

Calcul mental.

L'étude du calcul mental est reconnue si nécessaire que son enseignement est prescrit par tous les programmes d'instruction primaire.

Il offre, en effet, une préparation indispensable à l'arithmétique écrite ; il donne lieu à une gymnastique intellectuelle d'une très haute importance : par lui, l'élève contracte des habitudes d'analyse et de réflexion qui développent puissamment la perspicacité de l'esprit.

Aussi ne doit-on pas faire cesser l'étude du calcul mental, dès que l'enfant commence à saisir le mécanisme de la formation des nombres.

Le calcul mental ne doit jamais disparaître de l'enseignement : on y trouve à tous les degrés, au cours supérieur comme dans les classes enfantines, un stimulant que rien ne supplée, un précieux moyen pour vivifier, varier et même égayer les leçons ; il pique la curiosité naturelle des enfants, excite leur émulation et provoque leur intelligence ; les fautes mêmes qu'il amène prémunissent les esprits lourds contre leur lenteur, et les imaginations vives contre leur trop grande facilité.

Non seulement le calcul mental complète l'enseignement de l'arithmétique, mais il en achève et couronne l'œuvre ; c'est par lui que l'esprit s'assimile, pour ainsi dire, la substance de cet enseignement et en recueille les fruits.

Mais, pour obtenir de bons résultats, il faut que les notions fondamentales de l'arithmétique soient parfaitement exposées par le maître et souvent rappelées aux enfants ; que des questions variées, des exercices multipliés leur fassent comprendre et retenir le sens des termes que l'on emploie en arithmétique et dans le langage courant, relatifs aux nombres, aux quantités, etc.

Il est surtout indispensable que l'élève soit exercé à raisonner juste, à tirer des conclusions exactes ; plus tard, il conservera cette bonne habitude de discernement, et le calcul écrit, ainsi que la résolution des problèmes, ne lui causeront plus aucun embarras.

Dans l'enseignement du calcul mental, il n'est pas nécessaire de se hâter pour arriver vite à la combinaison des grands nombres et aux opérations compliquées, car on pourrait s'exposer alors à dépasser la limite des facultés intellectuelles des jeunes élèves, et ceux-ci pourraient prendre en aversion l'étude de l'arithmétique.

Pour éviter cet inconvénient, les exercices et les problèmes seront toujours gradués avec soin et choisis dans le domaine des choses usuelles ; l'esprit de l'enfant sera ainsi constamment en éveil, et ses connaissances intellectuelles se développeront insensiblement mais sûrement.

A. SUPTIL.

EXERCICES DE MEMOIRE ET DE RECITATION.

I

LES FLEURS.

Quelquefois m'égarant sous un riant ombrage,
Tandis que les oiseaux cachés dans le feuillage
Charmeront les échos ranimés à leur voix,
J'observerai les fleurs, peuple muet des bois.
Charme de l'amitié, délice du poète,
De nos plus doux penchants la fleur est l'inter-

[prête :
La fleur donne le miel, annonce le printemps ;
Comme l'homme, elle passe et meurt en peu

[d'instant ;
Et, plus heureuse, au sein du vallon solitaire
Elle rend doucement ses feuilles à la terre :
Mais son frère destin n'est pas sans avenir ;
Son parfum lui survit comme un doux sou-

[venir ;
Elle couronne encore, selon l'antique usage,
La coupe du banquet, les cheveux blancs du

[sage ;
Et souvent accompagne à son dernier séjour
La vierge qui sommeille, et n'a brillé qu'un

[jour.

MICHAUD.

II

POURQUOI PLEURER ?

Pauvre petit, que vois-je ? Quoi ! des larmes ?
De ton œil bleu pourquoi ternir l'azur ?
Que craindrais-tu ? — Pourquoi donc ces alar-

[mes,
Si jeune encore et quand on est si pur ?
Sèche tes pleurs au début de la vie ;
Sur l'avenir fixe ton doux regard.
Pourquoi pleurer ? Connaitrais-tu l'envie ?
Retiens tes pleurs, garde-les pour plus tard.

T'aurait-on dit qu'ici-bas l'existence
Pour peu de joie a beaucoup de douleur ?
Mais Dieu nous donne aussi l'espérance :
C'est un rayon qui réchauffe le cœur.
Ame innocente, oh ! tu n'es qu'au jeune âge,
Console-toi, l'avenir est si beau !
Pourquoi pleurer ? Du côté rivage
Ton ange, enfant, te contemple au berceau.

Petit enfant, au cœur bon et sensible,
On pleure, hélas ! pour un mot, pour un rien.
Puis à vingt ans on devient accessible
A l'amitié que resserre un doux lien.
Mais le bon Dieu conduit toutes les choses :
La main qui frappe et la main qui bénit.
Pourquoi pleurer ? L'épine tient aux roses.
Sèche tes yeux ; dors, mon pauvre petit.

Homme plus tard, tu verseras des larmes,
Frappe surtout dans tes affections :
Sois toujours fort, va ! chasse tes alarmes,
Aime le bien et fuis les passions.

Plus tard encore, la peine, la souffrance,
Viendront s'asseoir au chevet du vieillard,
Pourquoi pleurer ? N'as-tu pas l'espérance ?
C'est ton étoile : ah ! suis-là du regard !

ARMAND DAUBY.

Dictées d'orthographe usuelle.

I. LA JEUNE FILLE.

La vraie jeune fille est comme une fleur
qui a encore sur ses pétales le velouté de
l'enfance. Elle est avant tout naturelle et
simple. Elle se montre telle qu'elle est,
avec ses qualités et ses défauts, ses aver-
sions et ses sympathies. Et, comme tout ce
qui est naturel, elle est un charme pour
les yeux et pour le cœur. Si peu douée
qu'elle soit sous le rapport de la beauté,
elle plaît néanmoins, parce que ses yeux
limpides et son franc sourire reflètent la
santé et la gaieté de son âme. En un mot,
elle est jeune, et elle emporte partout avec
elle comme une auréole, cette délicieuse
couleur d'aube de la jeunesse.

ANDRÉ THEURIET.

II. LES VOIX.

Tout parle dans la solitude. La matière
muette a elle-même son langage. Une voix
s'échappe des blessures de la terre ouverte
par la charrue, du grain de sable qui roule
emporté par le vent. Une voix résonne
dans chaque feuille qui tremble, dans le
frissonnement de la fleur que baise un
papillon ou qui retient une abeille. Une
voix murmure dans le nuage qui vole,
dans l'eau qui le berce en le réfléchissant,
dans l'herbe qui se balance au poids d'une
fourmi. Une voix sort des vieux murs avec
l'or des giroflées, ou du vieux tronc des
châtaigniers avec la mousse qui en rem-
plit les vides. Une voix mystérieuse pé-
nètre dans les tourelles avec les rayons
de la lune ; une voix pleure dans la rosée ;
une voix tinte dans la cloche du liseron,
où tombe une goutte de pluie ; une voix
qui vous dit : Ecoute-moi ! tu ne m'en-
tendras pas demain.

J. LEFÈVRE DEUMIER.

III. LES ÉTOILES.

Le temps était serein ; la voie lactée,
comme un léger nuage, partageait le ciel ;
un doux rayon partait de chaque étoile

pour venir jusques à moi et, lorsque j'en examinai une attentivement, ses compagnes semblaient scintiller plus vivement pour attirer mes regards.

C'est un charme toujours nouveau que de contempler un ciel étoilé, et je n'ai pas à me reprocher d'avoir fait un seul voyage, une seule promenade, sans avoir payé le tribut d'admiration que je dois au firmament. J'aime à penser que ce n'est point le hasard qui conduit jusques à mes yeux cette émanation des mondes éloignés, et chaque étoile verse, avec sa lumière, un rayon d'espérance dans mon cœur. Eh quoi ! ces merveilles n'auraient-elles d'autre rapport avec moi que celui de briller à mes yeux, et ma pensée qui s'élève jusques à elles, mon cœur qui s'émeut à leur aspect, leur seraient étrangers ?

Spectateur éphémère d'un spectacle éternel, l'homme lève un instant les yeux vers le ciel et les referme pour toujours ; mais pendant cet instant rapide qui lui est accordé, de tous les points du ciel, un rayon consolateur part de chaque monde et vient frapper ses regards, pour lui annoncer qu'il existe un rapport entre l'immensité et lui, et qu'il est associé à l'éternité.

XAVIER DE MAISTRE.

IV. AVIS D'UNE MÈRE A SA FILLE.

Vous arrivez dans le monde ; venez-y, ma fille, avec des principes : vous ne sauriez trop vous fortifier contre ce qui vous attend. Apportez-y toute votre religion : nourrissez-la dans votre cœur par des sentiments ; soutenez-la dans votre esprit par des réflexions et par des lectures convenables.

Les vertus des femmes sont difficiles, parce que la gloire n'aide pas à les pratiquer. Vivre chez soi, ne régler que soi et sa famille, être simple, juste et modeste ; vertus pénibles, parce qu'elles sont obscures. Il faut avoir bien du mérite pour fuir l'éclat, et bien du courage pour consentir à n'être vertueuse qu'à ses propres yeux. La grandeur et la réputation sont des soutiens à notre faiblesse : c'en est une que de vouloir se distinguer et s'élever. L'âme se repose dans l'approbation publique et la vraie gloire consiste à s'en passer. Qu'elle n'entre donc pas dans les motifs de vos actions ; c'est bien assez qu'elle en soit la récompense. Quand nous avons le cœur sain, nous tirons parti de

tout et tout se tourne au plaisir. Nous approchons des plaisirs avec un goût de malade : souvent nous croyons être délicats que nous ne nous sommes que dégoutés. Quand on ne s'est pas gâté l'esprit et le cœur par des sentiments qui séduisent l'imagination ni par aucune passion ardente, la joie se trouve aisément : la santé et l'innocence en sont les vraies sources ; mais dès qu'on a eu le malheur de s'accoutumer aux plaisirs vifs, on devient insensible aux plaisirs modérés. On se gâte le goût par les divertissements ; on s'accoutume tellement aux plaisirs ardents, qu'on ne peut se rabattre sur les simples.

MME DE LAMBERT.

V. LA LOUANGE ET LA FLATTERIE.

La louange est une justice qu'on rend au mérite réel ; elle ne doit nous flatter qu'autant qu'elle sait ménager notre modestie, que notre conscience se trouve d'accord avec elle, et qu'elle nous est accordée par des personnes dignes elles-mêmes d'éloges et capables de nous juger. La flatterie, au contraire, n'est qu'un mensonge vain et grossier, dont personne n'est la dupe. On ne la borne plus envers les inconnus à des manières affables et aux égards qu'on doit à tout le monde. Tous ceux qu'on rencontre reçoivent les démonstrations en apparence les plus vives d'une amitié que le cœur n'a jamais ressentie, et l'ami de tout le monde est également froid et indifférent pour tous. Par une envie de plaire démesurée, on s'est accoutumé à des exagérations et à des éloges d'habitude : on loue, non parce qu'on est tellement pénétré de la bonté ou de la beauté de la chose qu'on prétend approuver, mais pour ne pas manquer l'occasion de dire un mot agréable. Qu'il soit bien placé, qu'il vienne à propos, ce n'est pas ce qui paraît nous importer. Quel plaisir pourrait faire à un homme sensé une politesse aussi méprisable ? Si je mérite réellement des éloges, ne dois-je pas être importuné de ceux dont on m'accable sans jugement, et qu'on est prêt à prodiguer de même au premier venu qui voudra les écouter ? Si je n'en mérite point, quelle confusion de recevoir ainsi des reproches sous le nom d'éloges ! Car vanter les biens que je ne possède pas, n'est-ce pas me reprocher mon indigence ? Il y a plus encore. Cette fureur de louer s'étend

quelquefois dans le monde jusque sur les actions les plus répréhensibles, et devient une lâcheté que la légèreté et la frivolité de notre commerce ne sauraient excuser.

MME D'ÉPINAY.

PHRASES A CORRIGER.

1. Plusieurs propositions subordonnées se succédant l'une à l'autre, jettent de l'obscurité dans le discours et le rendent fatigant pour l'oreille.

2. La volonté de Dieu étant toujours juste et toujours sainte, elle est aussi toujours adorable, toujours digne de soumission et d'amour.

3. Déjà s'annoncent pour les élections municipales de 1894 des difficultés pour le moins égales, paraît-il, à celles que nous avons vu surgir cette année.

4. Combien même on les verrait point, il est facile de constater leur présence en préparant, pour en faire du pain, la farine qui en est atteinte.

5. Combien de temps fallut-il à ces deux êtres atterrés (Adam et Eve), pour comprendre cet affreux mystère de la mort qui s'offrait à leur regard pour la première fois ?

6. La tête penchée sur ses gros in-folios lourds, à pages bleues rayées de rouge, entouré de dossiers, il était hors de sa sphère.

7. Les Espagnols s'étaient avantageusement servi des caïques lors du bombardement de Cadix par les Anglais, en 1797.

8. Dans l'ensemble des travaux à terminer, est compris la construction d'un grand orgue, répondant, par sa puissance, aux proportions de l'Eglise.

9. L'édition est presque épuisée déjà, et les collectionneurs qui désireraient s'en procurer une copie devront s'adresser au plus tôt à l'auteur.

10. Reprenez le cours des événements qui se sont succédés parmi nous depuis quelques années, comprenez les graves leçons qu'ils renferment...

11. Dans les compte-rendus des fêtes jubilaires de l'Assomption, il s'est glissé une erreur que nous nous empressons de rectifier.

12. Que le capital vous appartienne ou que vous soyez obligé de l'emprunter,

peu importe, toujours est-il que, sans lui, vous ne pouvez rien, sans lui, par conséquent, vous réduisez à la misère des millions d'ouvriers qui ne vivent que par lui.

CORRECTIONS.

à...et le rendent *fatigant* pour l'oreille.

2....La volonté de Dieu étant toujours juste et toujours sainte, est aussi...

3.....à celles que nous avons *vu*s surgir cette année.

4. *Quand même on ne les verrait point* (les microbes de la farine), on peut facilement constater leur présence lorsqu'on prépare, pour en faire du pain, la farine qui en est atteinte.

5.....Combien de temps fallut-il à ces deux êtres *atterrés*.....

6. La tête penchée sur ces gros *in-folio* lourds,.....

7. Les Espagnols s'étaient avantageusement *servis*.....

8. Dans l'ensemble des travaux à terminer, est *comprise* la construction d'un orgue répondant, par sa puissance, aux proportions de l'*église*.....

9.et les collectionneurs qui désirent s'en procurer un *exemplaire*.....

10. Reprenez le cours des événements qui se sont *succédés*.....

11. Dans les *comptes rendus*.....

12. Que le capital vous appartienne, ou que vous *soyez* obligé de l'emprunter, peu importe ;.....

TRIBUNE LIBRE.

SOLUTION DE PROBLÈME.

Question proposée p. 303, vol. XI, no 11, mars 1893.

La géométrie est une science déductive par excellence. L'exemple proposé est bien propre à mettre en évidence l'erreur dans laquelle tombent ceux qui tentent d'en dénaturer le caractère, et qui prétendent enseigner *d'une façon essentielle* intuitive, sans qu'il soit nullement besoin de définitions, de théorèmes, de corollaires ; bien propre aussi à montrer le danger de n'enseigner que la règle

comme c'est encore l'usage dans nombre d'écoles.

“ Les règles relatives à la surface du carré et du rectangle seraient-elles inexactes ? ” En présence des données de la question proposée, des doutes pourraient bien naître à ce sujet dans l'esprit de ceux qui n'auraient appris que la règle, et dans celui de ceux qui voudraient s'en tenir, pour sa solution, à l'intuition pure et simple; et ils pourraient bien être induits, par là, à diriger leurs investigations dans une mauvaise voie.

Celui qui “ sçait, ce qui s'appelle sçavoir, ” comme dit Montaigne, ne sera point sujet à errer de la sorte. Il raisonnera à peu près comme suit: Les règles relatives à la surface du carré et du rectangle sont exactes.

Donc l'erreur se trouve dans les données. Pour la découvrir, examinons les figures avec minutie.

La figure *abcd* est un carré par construction. La surface,—qui est aussi celle des quatre morceaux qui la composent,—est bien de 64 p. c.

Donc l'erreur provient de la seconde figure.

Changeant l'ordre de ces figures, je les place de manière à obtenir le rectangle *ijkl*.

La figure *ijkl* n'est pas rectangulaire par construction. On n'a fait qu'affirmer qu'en disposant ainsi les différentes pièces qui la composent on obtient un rectangle. Il convient d'examiner si l'assertion est conforme à la réalité.

Les angles *kim* et *jlp* sont droits. La petite base des trapèzes coïncidera bien avec la base des triangles, chacune de ces bases ayant 3 p. par construction. Les angles *imn* et *jmn*, *lpr* et *kpr* étant droits, *mj* et *pk* sont dans le prolongement de *im* et de *lp* respectivement, et les lignes *ij*, *kl* sont droites et parallèles. Il en est de même des lignes *ik* et *jl*.

Les pièces, disposées comme il est indiqué, forment donc bien un rectangle, le pourtour seul étant considéré.

L'erreur provient donc maintenant, nécessairement, des dispositions intérieures.

Or si les bords des pièces coïncident parfaitement, et forment une ligne droite, *kj*, comme il est représenté, la surface totale de ces pièces, égale à celle du rectangle *ijkl*, est de 65 p. c. Mais leur surface n'est que de 64 p. c. Donc les côtés placés intérieurement ne coïncident pas et ne forment pas une ligne droite.

C'est ce qu'il faut maintenant prouver.

Si *knj* est une ligne droite, les triangles *ijk* est *mjn* sont semblables, et leurs côtés homologues sont proportionnels.

On doit donc avoir :

$$ij : mj :: ik : mn.$$

$$13 : 8 :: 5 : 3$$

$$13 \times 3 = 8 \times 5$$

$$39 = 40$$

Ce qui est faux.

Donc les côtés homologues ne sont pas proportionnels. Donc les triangles ne sont pas semblables. Et donc les bords ne coïncident pas de manière à former une ligne droite *knj*.

On peut calculer la valeur exacte de *mn* lorsque les deux triangles mentionnés sont semblables. On a

$$13 : 8 :: 5 : mn$$

$$\text{d'où } mn = \frac{8 \times 5}{13} = 3\frac{1}{13} \text{ p.}$$

Ainsi l'erreur provient de ce que, si l'on ajuste, comme il est dit, un trapèze *hfag* et un triangle *def*, le point *g* ne tombera pas en *n*, distant de $3\frac{1}{13}$ p. du point *m*, mais en un point de la ligne *mn* distant de *m* de 3 p. seulement.

De même, le point *h* ne tombera pas en *r*, distant de $3\frac{1}{13}$ p. du point *p*, mais bien en un point de la ligne *pr* situé à 3 p. de ce même point.

Les figures, disposées comme il est indiqué, laissent entre elles, à l'intérieur du rectangle formé, un espace libre de 1 pouce carré.

GEO. FAMELART.

LECTURE POUR TOUS.

L'orthographe.

La réforme de l'orthographe est depuis longtemps déjà à l'ordre du jour. L'Académie française a été saisie d'un vœu ; elle a désigné une commission pour l'étudier, et dans une note éloquentes, M. Gréard a présenté les conclusions adoptées par la compagnie.

Elles ont donné lieu dans la presse à une vive polémique. Il ne sera pas sans intérêt de les faire connaître à nos lecteurs.

En voici donc l'analyse sommaire :

I

La langue française était encore au XVII^e siècle l'apanage d'une élite : de la cour, de l'Eglise, de la magistrature, du théâtre, de quelques gazetiers qui envoyaient les nouvelles en province. Mais pour cette élite même, l'orthographe n'était pas fixée.

Il en était fait à peine usage dans l'enseignement ; c'était sur le psautier latin que les enfants apprenaient l'alphabet à l'école ; c'est en latin que maîtres et élèves parlaient au collège.

Après l'édit de Villers-Cotterets (1539), le français devint la langue des actes publics et de la diplomatie ; il était parlé par les souverains étrangers et leur entourage ; les savants et les hommes de lettres étaient obligés de l'étudier pour suivre le mouvement des idées ; mais la masse l'ignorait.

Aujourd'hui il est la base de l'enseignement primaire et le principal appui de l'enseignement moderne. A l'étranger, il est regardé comme le complément nécessaire d'une éducation distinguée ; l'usage s'en répand chaque jour davantage en Europe et dans les colonies.

Pour rendre le français accessible à tous, dans l'intérêt de l'éducation nationale, des relations avec l'étranger, de l'expansion coloniale, pour l'alléger de difficultés inutiles, économiser le temps que se disputent toutes les branches d'études, on a demandé à l'Académie d'en reviser le mécanisme et de simplifier l'orthographe, ainsi que le fait en ce

moment l'Allemagne, qui opère une véritable révolution dans sa propre langue.

II

Les publicistes qui ont pris part à ce qu'on a appelé *l'agitation orthographique* peuvent se diviser en trois catégories : ceux qui bouleversent tout, ceux qui n'admettent rien, ceux qui estiment qu'il est nécessaire de faire quelque chose.

Les premiers, les phonétistes, veulent qu'on écrive comme on parle. Leur objecte-t-on que la prononciation varie de province à province, de pays à pays, de ville à ville, de quartier à quartier, de sexe à sexe, d'homme à homme, et, dans le même homme, selon l'âge, la santé et l'honneur ? ils répondent que le régulateur s'établira par l'usage, que rien n'est plus facile de le créer, et qu'on pourrait fixer le son type dans un phonographe étalon. Quelques indépendants vont jusqu'à laisser chacun libre de parler et d'écrire à sa guise. De telles conceptions ne sont pas à craindre. Mais leur radicalisme excite en sens contraire l'esprit de conservation.

Parmi les conservateurs, il faut distinguer : ceux qui n'entendent point qu'on change leurs habitudes, qui veulent écrire l'orthographe comme ils l'ont toujours écrite, et obliger tout le monde à l'écrire, comme eux ; ceux qui voient dans l'habileté à vaincre les difficultés de la langue, le signe d'une supériorité d'éducation et qui ne veulent rien perdre de ces avantages ; enfin, " les poètes, habitués à trouver dans les irrégularités de la langue toutes sortes de ressources pour rendre les nuances de l'harmonie, de la couleur, du sentiment, et qui craignent qu'on ne porte la main sur leur trésor".

Ce qu'il faut bien que tout le monde arrive à reconnaître, c'est que depuis trois siècles, à chaque édition du dictionnaire, les simplifications ont été par définition, par tradition, un des plus impérieux devoirs de l'Académie. L'unique question a toujours été, comme elle est aujourd'hui, de les faire " avec mesure et opportunité". L'édition de 1740 a réformé près de 5,000 articles sur 20,000.

III

Mais quelle a été, quelle doit être la règle de ces réformes ? La difficulté fon-

damentale de l'orthographe française provient de sa double origine. Le français, formé de la corruption du latin, ne fut guère tout d'abord qu'exclusivement parlé. Chacun l'écrivit plus tard comme il put. Quand, au XIV^e siècle, la philologie remontant à l'étymologie substitua "aux traditions les règles, aux habitudes de l'accent le principe de la racine", il se trouva que deux langues vécurent simultanément, la langue populaire et la langue des savants. C'est de cet état de choses que sont sortis les doublets, — *frêle* et *fragile*, par exemple —, dont l'orthographe est restée presque absolument intacte. Pour la grande majorité des mots, il y eut des divergences profondes, et selon le caprice ils se trouvèrent chargés de signes ou de lettres parasites, qui les défigureraient pour tout le monde.

Il faut reconnaître qu'il fut malaisé de composer le premier dictionnaire en présence de cette double orthographe étymologique ou traditionnelle. Vaugelas proposa de prendre le langage de "la plus saine partie de la cour". L'Académie hésitait entre la science et la tradition. L'application absolue de l'un des deux systèmes étant reconnue impossible, elle s'arrêta à un moyen terme. "On avait commencé, on dut continuer simplement à dépouiller la langue de ce qui la compliquait sans profit, d'après les indications que fournissait l'usage". gardant, comme disait Richelet, un milieu entre l'ancienne orthographe et celle qui est tout à fait moderne et qui défigure les formes, retranchant les lettres, qui ne se prononcent point et qui embarrassent les provinciaux et les étrangers.

"Telle fut la direction, je n'ose dire la méthode. Car, c'est par suite du manque de méthode qu'il reste tant à faire." Aujourd'hui que le nombre des mots s'est considérablement accru et que la langue française est parlée dans l'univers entier, il importe, autant pour en rendre l'enseignement logique que pour en faciliter l'usage aux étrangers, de continuer l'œuvre de simplification et surtout de la rendre efficace. Littré a posé le principe et précisé l'esprit de la réforme: "Les modifications orthographiques étant inévitables, dit-il, il importe qu'elles se fassent avec système et jugement. Or, le jugement veut que l'orthographe aille en se simplifiant, et le système doit

"être de combiner les simplifications de manière qu'elles soient graduelles et conséquentes, et qu'elles s'accroissent le mieux possible avec la tradition et l'étymologie."

IV

C'est en s'inspirant de cette méthode que la commission du dictionnaire a proposé les modifications suivantes :

1^o Supprimer les majuscules dans les noms communs qui ne commencent point les phrases. On n'écrira plus : Hérodote est le père de l'histoire et François 1^{er} le Père des lettres.

2^o Supprimer partout les tirets qui ont été déjà proscrits arbitrairement d'un certain nombre de mots composés. Pourquoi écrit-on eau de rose et eau-de-vie ?

Toutefois le tiret serait maintenu :

Lorsqu'il remplace, en fait, la conjonction d'union ou la préposition de dépendance : un dictionnaire français-latin, c'est-à-dire un dictionnaire français et latin ; un enfant sourd-muet, l'armée franco-russe, trente-trois, hôtel-Dieu, timbre-poste ;

Lorsqu'il est destiné à indiquer une concomitance, une connexité, une fusion intime : un aveugle-né, une tragédie morte-née, un pré-ident-né ;

Lorsqu'il marque un lien de parenté : petit-fils, grand-oncle ;

Lorsqu'il sert à caractériser, par le rapprochement de deux mots qui, isolés, n'offrent plus le même sens, un usage spécial, technique ; le grand-livre ;

3^o Supprimer l'accent circonflexe et régulariser l'emploi des accents grave et aigu.

Y a-t-il lieu de continuer à écrire événement et événement, latrerie et idolâtrie, il plaît et il tait, religieux et irréligieux, rebelle et rébellion, tenace et ténacité, serein et sérénité, s'enamourer et s'enorgueillir ou s'enivrer ?

On a substitué l'accent grave à l'accent aigu dans sève, piège, collège, assidèze. Pourquoi laisser l'accent aigu dans dussé-je, puissé-je, aimé-je ?

Est-il nécessaire de distinguer par un signe extérieur la artic de là adverbe, des artic de des conjonction, ou conjonction de où adverbe, alors que la fonction du mot dans la phrase établit nettement la différence ?

L'apostrophe disparaîtrait des mots composés, étroitement réunis par l'usage: on écrirait *s'entraider* et non *s'entr'aider*. Le tréma ne serait plus de mise quand il ne redoublerait pas le son de la voyelle.

4° Ecrire conformément à la prononciation française les mots empruntés à l'étranger, ce qui est déjà un fait accompli pour quelques-uns. On écrit *bifsteck* et non *beafsteack*, pourquoi ne pas écrire *brec* au lieu de *break*, *spline* au lieu de *spleen*, etc ?

Appliquer la règle du pluriel à tous les mots latins francisés. Pourquoi orthographe des *agendas* et des *errata* ?

5° Régulariser le genre des mots suivant leur origine: ne pas dire un hémisphère, quand on dit une atmosphère.

Garder l'e muet de préférence aux mots féminins; pourquoi écrire *réfectoire* quand on écrit *chauffoir*, *dortoir* ?

Ne pas changer l'orthographe d'un mot suivant la place qu'il occupe dans la phrase. N'est-il pas bizarre qu'on écrive une *demi-heure* et une *heure et demie* ?

Simplifier les chinoïseries orthographiques de *tout* et de *même* considérés comme adjectif et comme adverbe. Ces chinoïseries occupent à elles seules six colonnes du Dictionnaire actuel.

6° Supprimer *l'y* quand il se prononce comme *i* et le remplacer par un tréma quand il se prononce comme deux *i*.

Supprimer dans les voyelles doubles celle des deux qui ne se prononce pas: écrire *seur* et non *sœur*, *pan* et non *paon*.

7° Rayer les doubles et les triples consonnes inutiles à la prononciation, spécialement l'*h*, remplacer le *ph* par l'*f*.

8° Unifier l'orthographe des mots qui, dans leurs composés, redoublent sans raison certaines lettres ou les suppriment, comme *siffler* et *persiffler*, *souffler* et *boursouffler*, *tonner* et *détoner*.

9° Remplacer *ent* par *ant* dans tous les qualificatifs employés adjectivement ou substantivement et dans leurs dérivés. Ainsi éviterait-on le désaccord de fond entre *président* et *présédant*. Ainsi éviterait-on encore pour l'orthographe des yeux: un *affluent* et ils *affluent*, un *expédient* et ils *expédient*.

1° Transformer l'*x* en *s* dans les pluriels et les personnes de certains verbes.

Tel est le résumé des propositions qui ont pour objet, non de bouleverser, mais simplement de régulariser, le plus sou-

vent même de reprendre avec méthode ce qui est déjà accompli en partie. N'a-t-il pas fallu quatre éditions successives du dictionnaire pour passer de *je cognoistrais*, par *je connoistrais* et *je connotrais*, à la forme *je connaîtrais* ? Il ne s'agit que de fournir une étape dans le progrès.

V

En dehors de ces réformes dont elle présente l'adoption immédiate à l'assentiment de l'Académie, la commission formule d'autres vœux.

Elle souhaiterait que l'Académie entreprit la confection d'une "*grammaire courte et facile*", comme disait Fénelon, qui compléterait l'œuvre des dictionnaires, qu'elle fût une nomenclature des mots par famille, à la suite de la nomenclature alphabétique; qu'on s'arrêtât à un choix plus sobre des exemples, à raison d'un seul pour chaque sens du mot étudié; que les définitions des mots appartenant aux sciences fussent serrées de près et qu'on n'empruntât à l'étranger pour créer des mots nouveaux que lorsque le mot manque absolument dans notre langue; que surtout on exclût du dictionnaire les locutions d'argot qui tendent à s'y glisser sous couleur de langage populaire. La langue française est assez riche pour n'emprunter qu'à l'étranger.

Ce qui ressort de cet exposé, c'est que le projet n'est ni révolutionnaire ni perturbateur, — que son objet est de mettre le dictionnaire d'accord avec lui-même, le plus souvent possible, — que le but poursuivi est d'uniformiser et de simplifier les règles grammaticales.

Beaucoup parmi ceux qui ont disserté sur la question ne s'en sont peut-être pas assez rendu compte.

ALBERT DURAND.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix de l'abonnement est de UN DOLLAR par année, payable d'avance, pour le Canada et les Etats-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, six francs cinquante centimes. Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII, VIII et IX.

Prix de chaque volume broché: Un Dollar. Chaque numéro se vend séparément 10 cts.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

BOITE POSTALE, 2030, Montreal (Canada)